



divorce et risque de kidnapping d enfants par le congoint

Par **minou24**, le **01/03/2010** à **02:50**

bon soir

si vous le permettez voici ma situation;

mon marie et moi somme algeriens marié et resident en france , j'ai deux enfants de 5 et 6 ans nés en france(mais n'en ont pas encore la nationalité) , j'envisage de demander le divorce ,je suis sure d'obtenir la garde des enfants ,mais ce qui me fait peur c'est que mon mari serait capable d'emmener les enfants en vacance en algerie et ne pas me les rendre , je ne pourais plus les recuperer il m'en a deja menacé,et je ne veux pas courir ce risque

ma question est la suivante ;y a t il des lois ou des accords franco algeriens qui interviendraient dans ce genre de situation et qui pourraient me rassurer et me proteger???

et le fait,pour les enfants et moi, d'avoir ou pas la nationalité française change t il la donne???

merci d'avance